

PROJET D'IMPLÉMENTATION : « GESTION LOCALE DES ANTIBIOTIQUES DANS LES INFECTIONS
RESPIRATOIRES »

PLAN D'IMPLEMENTATION GENERAL POUR CHAQUE INTERVISION

Vous trouverez ci-dessous le plan d'implémentation qui est réalisé chaque trimestre, y compris un aperçu du matériel de soutien spécifique disponible via la boîte à outils. Ceci en complément du script général.

PREPARATION DE L'INTERVISION		
ETAPE	QUOI	MATERIEL DE SOUTIEN SPECIFIQUE
ETAPE 1	Invitation participants	- Modèle d'e-mail d'invitation à l'intervision
ETAPE 2	E-mail de rappel de participation aux interventions (forward e-mail d'invitation) avec la question explicite si les participants ont accès aux rapports de feedback Healthstat afin de pouvoir les consulter lors de l'intervision.	
ETAPE 3	Préparation de l'intervision	- Fil conducteur d'intervision - Brochure projet d'implémentation - Comment donner du feedback à l'aide de la méthode de Pendleton ? - Voir aussi matériel de soutien disponible via section exécution de l'intervision (étape 4)
EXECUTION DE L' INTERVISION		
ETAPE	QUOI	MATERIEL DE SOUTIEN SPECIFIQUE
ETAPE 4	Exécution de l'intervision	- Modèle de présentation en soutien des interventions. - Fiche récapitulative qui reprend les concepts clés concernant la méthode d'intervision, les techniques d'entretien motivationnel et le feedback que vous appliquez pendant l'intervision. - Tableau Excel à utiliser pour générer l'aperçu des résultats du baromètre antibiotiques. - Modèle à utiliser pour élaborer un plan d'action.
CLOTURE DE L'INTERVISION		
ETAPE	QUOI	MATERIEL DE SOUTIEN SPECIFIQUE
ETAPE 5	Clôture de l'intervision	- Le questionnaire relatif aux données générales de l'intervision: https://forms.office.com/e/BhwnVgVMdm

La raison de chaque intervention est la disponibilité de nouvelles données du baromètre antibiotiques tous les 3 mois. Cela signifie qu'une intervention est toujours organisée dans la période comprise entre 2 moments de collecte des données du baromètre antibiotiques :

- Intervention 1: Q4 2023 (avant 21/12/2023)
- Intervention 2: Q1 2024 (avant 21/03/24)
- Intervention 3: Q2 2024 (avant 21/06/24)
- Intervention 4: Q3 2024 (avant 21/09/2024)